

LICENCE 2 et 3

SCIENCES DE L'HOMME,
ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE



FACULTÉ
Sciences du sujet &
de la société UFRS

LES ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS ET LES LABELS

A partir de la deuxième année de Licence l'étudiant doit choisir chaque semestre un cours pré-professionnel obligatoire parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE).

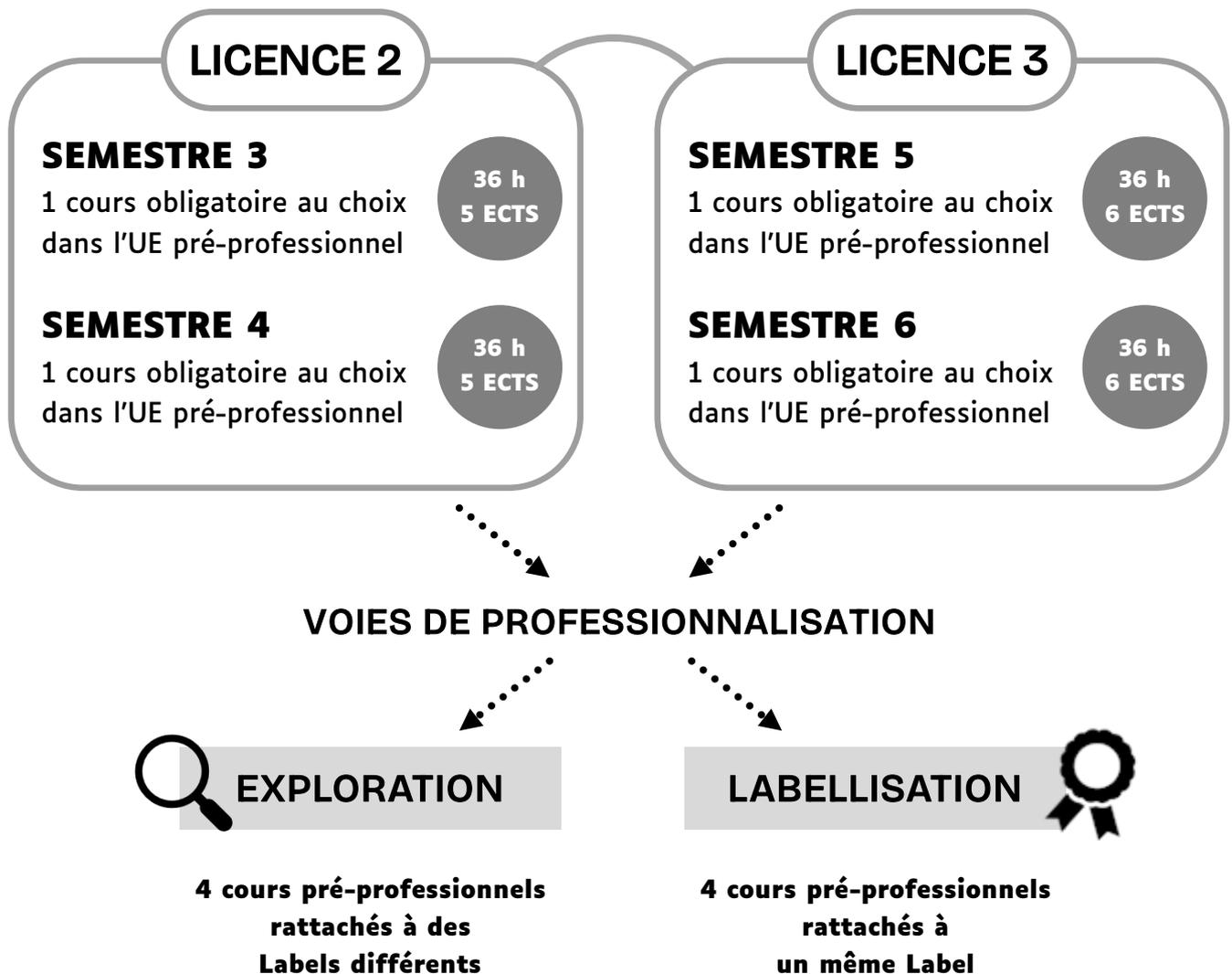
Pour mieux comprendre le lien entre ces enseignements et les débouchés de la formation, chaque cours pré-professionnel est rattaché à un Label correspondant aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation. En fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut ainsi choisir entre deux voies de professionnalisation :



l'**EXPLORATION** de plusieurs domaines d'activité professionnelle ;



la **LABELLISATION** dans le domaine d'activité professionnelle choisi (attestation officielle délivrée par l'Université de Montpellier Paul-Valéry).



Année universitaire 2025-2026

LICENCE 2 et 3

**SCIENCES DE L'HOMME,
ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE**



FACULTÉ
**Sciences du sujet &
de la société** UFR5

Enseignements pré-professionnels par Label

		Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie 		LABEL Aménagement et territoires 
L2	S3	L'Anthropologie sur le métier		
	S4	L'Anthropologie sur le métier		
L3	S5	L'Anthropologie sur le métier		
	S6	L'Anthropologie sur le métier : Stage		
		Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie 		LABEL Humanités numériques 
L2	S3	Humanités numériques		
	S4	Humanités numériques		
L3	S5	Humanités numériques		
	S6	Humanités numériques		